



SOUMETTRE VOTRE DEMANDE DE SPONSORING

Comment demander un sponsoring à la SOLIBRA ? Quels domaines entrent en ligne de compte pour un sponsoring ?

Comment se déroule votre demande de sponsoring ?

Pour pouvoir répondre plus rapidement à votre demande, nous vous prions de suivre la procédure suivante :

- Consultez notre Site web www.solibra.ci/nos-marques pour vérifier que votre projet cadre avec le positionnement de nos marques
- Fournissez des copies des documents administratifs demandés
- Ajoutez un courrier de demande officielle et éventuellement des documents supplémentaires, tels que des présentations ou des détails concernant votre projet.

Quels sont les projets entrant en ligne de compte ?

La stratégie de SOLIBRA en matière de sponsoring repose sur 4 piliers : le sport, la musique, la culture, l'accompagnement commercial et mécénat.

SOLIBRA accompagne évidemment que les projets qui correspondent aux valeurs de l'entreprise. Un certain nombre de domaine sont expressément exclus par notre politique de sponsoring et n'entrent donc pas en ligne de compte pour un financement. Il s'agit exemple :

- D'activités dangereuses à risque accru
- De projets à caractère violent
- De projets de nature politique
- De projets autour de thèmes associés à un scandale ou qui véhicule une image négative

Pièces à fournir pour une demande de sponsoring ?

- Demande de sponsoring adressée au Responsable Sponsoring de SOLIBRA (Datée et Cachetée) ;
- Une présentation de l'association ou de l'entreprise (dénomination, date de création, son champ d'intervention...);
- Un registre de commerce ou Agrément de création de l'association et renouvellement ;
- Organigramme + liste des actionnaires avec proportion en pourcentage ;
- Attestation de mise à jour CNPS + Attestation de régularité fiscale ;
- Attestation d'assurance liée au projet;
- Attestation de non-faillite ;
- Fiche technique détaillée de l'évènement (objectifs, thèmes, programme, l'historique de l'évènement, nombre de participants, budget estimatif, liste éventuelle des sponsors sollicités ou déjà présents, plan de communication...)

NB : toutes les demandes motivées et complètes doivent être introduite au plus tard 3 mois avant la manifestation. Hors délai, aucune demande ne sera acceptée.